

FICHE TECHNIQUE

Association : Réseau Môm'Artre
(Paris Asso : 19394 / Dossier 2022_02393)

Délibération : 2022 DFPE 41

I. OBJET DE LA DEMANDE

L'association « Réseau Môm'Artre » a formulé une demande de subvention pour 2022 d'un montant de 141.000 € pour son projet « soutien aux familles » dans ses 6 antennes parisiennes.

Le montant qui lui est accordé s'élève à **141.000 €** soit (23.500 € par antenne).

L'association a également déposé pour l'année 2022, les demandes de subvention aux directions suivantes :

- DAC pour le projet « Accès à la culture pour tous » dans les 6 antennes parisiennes : 6.000 € (soit 1.000 € par antenne) ;
- DDCT SPV/SVA pour le projet « valorisation des quartiers et renforcement du lien social dans les quartiers » : 26.000 € répartis comme suit Môm'Didot : 4.000 € / Môm'Tolbiac : 3.000 € / Môm'Ganne : 8.000 € / Môm'Pelleport : 9.000 € / Môm'18 : 2.000 € ;
- DDCT SVA pour le projet « Animation de la vie locale » : 15.000 € (soit 2.500 € par antenne) ;
- DDCT SEII pour le projet « Art à part égale » : 6.000 € (soit 1.000 € par antenne).

Les montants des subventions accordées par ces directions seront arbitrés au cours du premier semestre 2022 en conséquence chaque direction intégrera son/ses action.s à la nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs par avenant. Cette CPO sera pilotée par la DFPE et soumise au Conseil de Paris des 22, 23, 24 et 25 mars 2022.

Historique des subventions Ville de Paris 2016 à 2021 et prévisionnel 2022 (au 03/02/2022)

Années	Montants accordés DFPE-MF (toutes actions confondues)	Montants accordés (DAC-SDEAPC)	Montants accordés (DDCT-SPV)	Montants accordés (DDCT-SVA)
2016	147.250 €	5.000 €	16.250 €	
2017	152.250 €	5.000 €	16.250 €	
2018	152.250 €	0 €	16.250 €	
2019	147.250 €	5.000 €	16.250 €	
2020	147.250 €	5.000 €	16.250 €	
2021	158.170 €	5.000 €	10.000 €	6.000 €
2022	141.000 €*	en attente arbitrage	en attente arbitrage	en attente arbitrage

**NB : subventions accordées pour les autres actions de l'association pour 2022 non votées ou arbitrées à ce jour.*

En 2021, l'association a reçu une subvention d'un montant de 10.920 € pour son projet « L'Art à la crèche : ateliers d'éveil artistique et de soutien à la parentalité » organisé, à partir du samedi 15 mai, par l'association dans les 13e, 14e et 20e arrondissements, le cadre du dispositif « Samedis matin en famille ». Ces activités se déroulent dans un Établissement d'Accueil de la Petite Enfance de la Ville de Paris.

Pour ce dispositif, reconduit en 2022 à partir du samedi 8 janvier, l'association a formulé une demande de 21.070 €, cette demande sera présentée au Conseil de Paris du mois de février 2022.

La DFPE participe également au financement, avec la DDCT, de l'action « Réseau de voisinage » (Môm'Ganne) dans le cadre d'un dispositif spécifique destiné aux familles monoparentales isolées à hauteur de 6.250 €.

II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Présentation juridique

Nom	Réseau Môm'Artre
Adresse du siège social	204, rue de Crimée - 75019 Paris
Membres du bureau	Chantal MAINGUENE - Présidente Michel ROSSE – Trésorier
Date de déclaration en préfecture	30 octobre 2008
Objet	L'association a pour objet : <ul style="list-style-type: none">- d'aider les familles dans la prise en charge de leur enfant en dehors de l'école afin de leur permettre de concilier vie personnelle et vie professionnelle ;- de démocratiser la pratique artistique pour les enfants ;- d'animer une vie de quartier et créer du lien social ;- de favoriser l'insertion des artistes, créer de l'emploi pour ce public et soutenir la création artistique ;- de développer des relations avec d'autres associations et entités assurant une mission d'intérêt général, dont le statut et les activités sont cohérents avec l'objet social de l'association et ne sont pas de nature à remettre en cause le statut d'organisme sans but lucratif de l'association, afin notamment de permettre la mutualisation des pratiques, et, ou la mise en commun de moyens.
Reconnue d'utilité publique	Non
Convention avec la Ville de Paris	Oui (nouvelle CPO multi-directions DFPE / DDCT / DAC) soumise au présent conseil

Activités

Depuis sa création en 2001, l'association « Réseau Môm'Artre » ouvre et anime, dans les quartiers populaires, des antennes, qui sont des lieux d'accueil et d'activités artistiques après l'école pour les enfants de 4 à 11 ans.

Les objectifs principaux de Réseau Môm'Artre sont de permettre d'une part aux parents et familles monoparentales et/ou à faible revenu de concilier temps personnels et professionnels en leur proposant des solutions d'accueil adaptées et d'autre part d'offrir à tous les enfants, au travers des ateliers artistiques proposés, une ouverture culturelle.

Ses domaines d'intervention sont :

- Accueil après l'école dans les antennes : accueil le soir (sortie d'école + goûter + devoirs + ateliers artistiques), le mercredi et durant les vacances scolaires ;
- Ateliers artistiques « hors les murs » : écoles, crèches, lieux publics, etc. ;

- Formation avec l'université Môm'Arte : formation pour les professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la culture, BAFA, etc. ;
- Fertilisation : transfert d'expérience et de compétences à des acteurs tiers implantés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, parcours d'accompagnement sur-mesure, selon les besoins des structures.

Réseau Môm'Arte intervient dans les quartiers populaires, à forte mixité sociale avec une grande concentration de familles en difficulté. Ses modalités d'accueil après l'école s'adaptent aux contraintes horaires et financières de toutes les familles et favorisent la rencontre entre les familles et les habitants d'un quartier. Avec des artistes professionnels, Môm'Arte déploie une pédagogie par les arts en mode projet, qui met les enfants en capacité d'agir.

En janvier 2009, elle a démarré un projet d'essaimage : ouvrir de nouvelles antennes « Môm'Arte » dans les quartiers des grandes agglomérations où la prise en charge des enfants en dehors du temps scolaire est peu ou mal couverte. L'association dispose de 16 antennes en France.

À ce jour, Môm'Ile-de-France Paris dispose de huit antennes dont six antennes dans Paris ouvertes aux 6 / 11 ans avec une ouverture progressive aux 4/6 ans et aux ados :

- Môm'Arte 18 (antenne historique) : 2, rue de la Barrière Blanche (18e) – ouverte en 2001 et une annexe pour les ados ;
- Môm'Ganne : 5 rue Louis Ganne (20e) – ouverte en 2009 ;
- Môm'Pelleport : 165 bis, rue Pelleport (20e) – ouverte en 2011 ;
- Môm'Frenay : 12, rue Jean Bouton (12e) – ouverte en 2012 ;
- Môm'Didot : 5, square André Lichtenberger (14e) – ouverte en 2012 ;
- Môm'Tolbiac : 72, rue Jeanne d'Arc (13e) – ouverte en 2015.

Les autres antennes d'Ile-de-France sont situées à Argenteuil et Bondy.

Les antennes en région sont les suivantes :

- Môm'Ouest : à Nantes (2 antennes) et Bordeaux ;
- Môm'Sud : à Marseille (4 antennes 2021) et Arles (2 antennes).

Partant du principe que les 3 antennes : Réseau Môm'Arte - Môm'Ile-de-France, Môm'Sud et Môm'Ouest, jusque-là autonomes, partageaient le même objectif et se fondaient sur les mêmes valeurs, un traité de fusion a été signé le 30 septembre 2020. Les trois antennes ne forment plus maintenant qu'une seule entité. La fusion visait notamment à simplifier et rationaliser l'organisation de ces associations afin de réaliser des économies d'échelles et mieux garantir la pérennité du projet.

Le réseau Môm'Arte en quelques chiffres : (source rapport d'activités 2020) :

- 7.750 enfants accueillis ; (impact Covid : - 20% du nombre d'enfants attendu)
- 880 professionnels de l'enfance et de la culture formés ; (impact Covid : - 37% de professionnels formés par rapport à l'attendu)
- 136 salariés.

L'association souhaite développer une application Môm'App : il s'agit de créer un espace de partage à destination des familles permettant d'obtenir des informations « clés en main ». Ce développement se fera par étape : 1/ faciliter les procédures administratives (inscriptions, paiement et suivi des factures, etc.) (septembre 2022) ;

2/ consolider le lien avec les familles (accès aux photos, outils de soutien à la parentalité, réseau d'entraide, questionnaires, etc. (2024)

III. PRESENTATION DU PROJET

Objectifs

L'association « Réseau Môm'Arte » propose le projet suivant : « Concilier mode de garde et épanouissement de l'enfant à travers la pratique artistique dans des lieux ressources ».

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- soutenir les familles dans leur organisation des temps personnels et professionnels en proposant un mode de garde périscolaire et extrascolaire adapté à leurs contraintes (horaires, budget, etc.) ;
- donner les conditions à tous les enfants pour réussir à travers l'art ;
- renforcer la communication entre parents et enfants en proposant des temps d'activités menées ensemble ;
- rompre l'isolement de certaines familles, renforcer le lien social et créer un réseau d'entraide ;
- garantir la diversité et la mixité des publics.

Fonctionnement

Les activités proposées aux enfants sont les suivantes :

- le soir après l'école en 5 temps :
 - 1/ les enfants inscrits sont pris en charge à la sortie des écoles élémentaires et maternelles parisiennes les plus proches, volontaires pour adhérer à ce dispositif.
 - 2/ un temps pour le goûter à l'association,
 - 3/ 2 ou 3 ateliers artistiques encadrés par des artistes salariés ou intervenants extérieurs sont proposés aux enfants (Les ateliers artistiques s'échelonnent sur 12 à 15 séances et sont construits en mode projet de manière à familiariser les enfants à toutes les phases de conception d'un projet.)
 - 4/ un temps pour les devoirs des enfants, encadrés par les salariés avec l'aide de bénévoles.
 - 5/ arrivée au fur et à mesure des parents à partir de 18h30 jusqu'à 20h.
- le mercredi pendant la période scolaire : les antennes ouvrent de 8h30 à 19h00 et/ou de 13h30 à 19h (selon les antennes). Elles accueillent les enfants de 4 à 11 ans, quelles que soient les écoles auxquelles ils sont inscrits. Un programme artistique composé de plusieurs ateliers (arts plastiques, théâtre, danse, arts numériques), à la demi-journée ou à la journée, est proposé à une vingtaine d'enfants. Des sorties culturelles peuvent venir compléter le programme.

Môm'arte 18 propose un accueil club Jeunesse les mercredis après-midi (de 13h à 18h30), autour des pratiques urbaines « Street Art Expérience » pour les 11-14 ans dans le but de toucher un public éloigné de la culture et d'amorcer un accompagnement à la scolarité par l'approche artistique.

- les vacances scolaires : en général, une semaine pendant les petites vacances et 3 à 4 semaines pendant les vacances d'été : stages artistiques à la semaine, avec une thématique commune aux 6 antennes et un ensemble d'activités et de sorties culturelles.

Môm'arte 18 propose des stages « street-talent » pendant les vacances scolaires. Ces stages encouragent les jeunes à être acteur de l'embellissement du cadre urbain et les sensibiliser à la citoyenneté, au vivre ensemble mais aussi aux pratiques numériques. Les jeunes sont acteurs de ces temps conviviaux et ils sont à l'origine de la programmation proposée. Rencontrer un artiste, découvrir une technique (pochoirs, graff, collage, land-art, numérique, installations) ou encore apprécier des œuvres sur site, lors d'une exposition ou encore grâce à nos balades urbaines. De la recherche personnelle à la création en groupe il s'agit de faire émerger ses talents pour co-crée ensemble tout en ayant un impact positif sur soi et le monde qui nous entoure.

Les activités collectives associant les parents :

- ateliers parents/enfants : les samedis après-midis de 13h à 18h (activités plastiques ou scéniques en famille) ;
- Groupe de paroles entre parents ou Café des Familles : 3 fois par an pour échanger sur des sujets adaptés aux préoccupations des parents avec des intervenants professionnels qui les aident à échanger et à prendre conscience de leurs ressources et richesses en tant que parents ;
- des moments festifs de quartier et valorisation / exposition des productions des enfants (tous les 2 mois) ;
- les sorties culturelles en famille.

Les antennes sont les suivantes :

- Môm'artre 18e : 2 rue de la Barrière Blanche - 75018 Paris
- Môm'Ganne : 5 rue Louis Ganne - 75020 Paris
- Môm'Pelleport : 165 bis rue Pelleport - 75020 Paris
- Môm'Frenay : Place Henri Frenay - 75012 Paris
- Môm'Didot : 4 square André Lichtenberger - 75014 Paris
- Môm'Tolbiac : 72 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris

Bénéficiaires de l'action

Les familles parisiennes : enfants de 4 à 11 ans, leurs parents et tout public résidant dans les quartiers proches d'une antenne.

Môm'artre : les familles du quartier Grandes Carrières, Guy Môquet, Montmartre (18e), Épinettes (17^e), porte Montmartre et quartier la Chapelle ;

Môm'Ganne : les familles du quartier Politique de la Ville « Python Duvernois », au sein des Portes du 20e ;

Môm'Pelleport : les familles du quartier politique de la Ville « Compans-Pelleport » (20e) ;

Môm'Didot : les familles du quartier Politique de la Ville « Porte de Vanves / Didot » (14e) ;

Môm'Frenay : les familles du quartier de la Gare de Lyon (12^e) ;

Môm'Tolbiac : les familles du quartier Politique de la Ville « Clissons - Jeanne » (13^e).

Les antennes s'ouvrent progressivement aux enfants âgés de 4 à 6 ans :

- Môm'Frenay (2016)
- Môm'Didot (2018)
- Môm'Tolbiac (2019)
- Môm'Ganne et Môm'Pelleport (2021)

14 % des familles accueillies sont des familles monoparentales et 45 % des familles présentent au moins un signe de fragilité et 20 % présentent 2 signes de fragilité (précarité, chômage, monoparentalité...)

Durée de l'action

Les antennes parisiennes du Réseau Môm'Artre sont ouvertes toute l'année, sauf 4 semaines entre le 15 juillet et le 15 août.

Participation financière des familles

Les tarifs appliqués aux familles pour les activités sont répartis selon 10 tranches de revenus (calculées selon le revenu fiscal de référence et le nombre de parts) :

- le soir après l'école : les tarifs vont de 0,50 € à 10 € / heure ;
- le mercredi et les stages : les tarifs vont de 2 € à 45 € la journée.

Les activités le week-end sont gratuites ou à participation symbolique.

Personnel

Une **nouvelle organisation** de la gestion des différentes antennes est présentée ci-dessous.

Les équipes des six antennes parisiennes du Réseau Môm'Artre se répartissent de la façon suivante :

- Deux coordinatrices de territoire :
Paris : Môm'18e, Môm'Tolbiac, et Môm'Didot (**1 ETP**)
Paris Sud : Môm'Frenay, Môm'Ganne et Môm'Pelleport (**1 ETP**)
- un(e) assistant.e administratif.ve polyvalente sur les antennes d'Ile-de-France (**0,75 ETP**)
- un(e) animateur.rice spécialisé.e Handicap polyvalente sur les 6 antennes parisiennes (**0,57 ETP**)
- une coordinatrice nationale pour les 16 antennes (**0,4 ETP**)
- 12e arrondissement / Antenne Môm'Frenay : 6 salariés (**3,94 ETP**)
 - Directrice antenne portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - Chargé.e de médiation Art et Famille (1 ETP)
 - 3 artistes animateurs (1,44 ETP)
 - 1 animateur apprenti BPJEPS (0,50 ETP)
- 13e et 14e arrondissements / Antennes Môm'Tolbiac et Môm'Didot : 8 salariés (**6,78 ETP**)
 - Antenne Môm'Tolbiac : 4 salariés (3,14 ETP)
 - Directrice antenne portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - Chargé.e de médiation Art et Famille (1 ETP)
 - 2 artistes animateurs (0,57 x 2 ETP)
 - Antenne Môm'Didot : 5 salariés (3,64 ETP)
 - Directrice antenne portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - Chargé.e de médiation Art et Famille (1 ETP)
 - 2 artistes animateurs (0,57 x 2 ETP)
 - 1 artiste animateur BPJEPS (0,50 ETP)
- 18e arrondissement / Antenne Môm'18 : 6 salariés (**4,82 ETP**)
 - Directrice antenne (1 ETP)
 - Un responsable médiation portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - 3 artistes animateurs (2,32 ETP)
 - 1 animatrice BPJEPS (0,50 ETP)
- 20e arrondissement / Antennes Môm'Ganne & Môm'Pelleport : 10 salariés (**7,15 ETP**)
 - Antenne Môm'Ganne : 5 salariés (3,59 ETP)
 - Directrice antenne portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - Chargé.e de médiation Art et Famille (0,95 ETP)
 - 2 artistes animateurs (0,57 x 2 ETP)
 - Animatrice apprentie (0,50 ETP)

- Antenne Môm’Pelleport : 5 salariés (3,56 ETP)
 - Directrice antenne portant la responsabilité ALSH (1 ETP)
 - Chargé.e de médiation Art et Famille (1 ETP)
 - 2 artistes animateurs (0,53 x 2 ETP)
 - 1 animateur apprenti (0,50 ETP)

Soit 39 salariés pour 26.41 ETP au global.

Il faut aussi ajouter :

- 12 Services Civiques Volontaires (10,32 ETP)
- 26 bénévoles (1,40 ETP)

Activité 2021

En 2021, les actions déployées dans les six antennes de l’association ont permis de toucher 655 familles, soit 1 179 parents et 863 enfants dont :

- 128 âgés de moins de 6 ans ;
- 658 âgés de 6 à 11 ans ;
- 77 ados (12-14 ans).

Pour mémoire

	2019	2020	2021
Familles	610	555	655
Parents	1082	994	1.179
Enfants	745	754	863

Le total des accueils se répartissent comme suit :

- 468 enfants accueillis les soirs ;
- 250 enfants accueillis le mercredi ;
- 456 enfants accueillis lors de stages organisés durant les vacances (5 semaines).
-

Le total des activités se répartissent comme suit :

- 355 ateliers artistiques ;
- 88 sorties culturelles ;
- 99 ateliers enfants/familles et actions de parentalité.

La fréquentation dans les différentes antennes est la suivante :

Môm’Frenay 12e :

- 109 familles accompagnées, soit 198 parents et 149 enfants
(en 2019 : 97 familles accompagnées, soit 182 parents et 124 enfants / en 2020 : 93 familles accompagnées, soit 172 parents et 122 enfants)
- Fréquentation :
 - Soir : 83 enfants inscrits
 - Mercredi : 37 enfants inscrits
 - Stages : 92 enfants inscrits
 - 16 sorties culturelles
 - 78 ateliers artistiques
- 14 ateliers enfants/familles et actions de parentalité proposés dans l’année

Môm'Tolbiac 13e :

- 98 familles accompagnées, soit 173 parents et 119 enfants
(en 2019 : 75 familles accompagnées, soit 107 parents et 75 enfants / en 2020 : 73 familles accompagnées, soit 124 parents et 94 enfants)
- Fréquentation :
 - o Soir : 72 enfants inscrits
 - o Mercredi : 29 enfants inscrits
 - o Stages : 64 enfants inscrits
 - o 14 sorties culturelles
 - o 36 ateliers artistiques
- 19 ateliers enfants/familles proposé dans l'année

Môm'Didot 14e :

- 92 familles accompagnées, soit 160 parents et 116 enfants
(en 2019 : 93 familles accompagnées, soit 159 parents et 114 enfants / en 2020 : 76 familles accompagnées, soit 129 parents et 96 enfants)
- Fréquentation :
 - o Soir : 68 enfants inscrits
 - o Mercredi : 35 enfants inscrits
 - o Stages : 53 enfants inscrits
 - o 7 sorties culturelles
 - o 58 ateliers artistiques
- 12 ateliers enfants/familles et actions de parentalité proposés dans l'année

Môm'Artre 18e :

- 149 familles accompagnées, soit 277 parents et 182 enfants (6/11 ans) et 30 adolescents (12/14 ans) (en 2019 : 168 familles accompagnées, soit 312 parents et 205 enfants / en 2020 : 157 familles / 191 enfants)
- Fréquentation :
 - o Soir : 124 enfants inscrits
 - o Mercredi : 67 enfants inscrits
 - o Stages : 86 enfants inscrits (5 semaines)
 - o 10 sorties culturelles
 - o 81 ateliers artistiques
- 29 ateliers enfants/familles et actions de parentalité proposés dans l'année

Môm'Ganne 20e :

- 106 familles accompagnées, soit 191 parents et 141 enfants
(en 2019 : 92 familles accompagnées, soit 156 parents et 106 enfants / en 2020 : 62 familles accompagnées, soit 106 parents et 74 enfants)
- Fréquentation :
 - o Soir : 86 enfants inscrits
 - o Mercredi : 45 enfants inscrits
 - o Stages : 85 enfants inscrits

- 24 sorties culturelles
- 59 ateliers artistiques
- 13 ateliers enfants/familles et actions de parentalité proposés dans l'année

Môm'Pelleport 20e :

- 101 familles accompagnées, soit 180 parents et 126 enfants
(en 2019 : 96 familles accompagnées, soit 166 parents et 125 enfants / en 2020 : 94 familles accompagnées, soit 169 parents et 114 enfants)
- Fréquentation :
 - Soir : 65 enfants inscrits
 - Mercredi : 37 enfants inscrits
 - Stages : 76 enfants inscrits
 - 17 sorties culturelles
 - 43 ateliers artistiques
- 12 ateliers enfants/familles et actions de parentalité proposés dans l'année

Une mesure d'impact nationale réalisée en 2020/2021 fait ressortir les quelques éléments suivants :

- du point de vue des enfants :
 - 93 % des enfants aiment ou adorent venir chez Môm' ;
 - Les ateliers proposés suscitent avant tout l'intérêt et l'amusement des enfants ;
 - 74 % des enfants déclarent avoir appris de choses sur l'environnement ; 60 % sur la solidarité
 - 58 % sur l'égalité entre filles et garçons.
- du point de vue des parents :
 - un impact sur la gestion du quotidien plus simple pour 86 % des parents ;
 - moins de stress lié aux devoirs pour 77 % des parents ;
 - trois grands changements observés par les parents sur leurs enfants grâce à la fréquentation d'une antenne Môm' : intérêt pour l'art, les artistes et les œuvres, amélioration de la capacité d'expression et de nouvelles amitiés.

IV. BUDGETS PREVISIONNELS 2022

Dans le budget prévisionnel 2022 de **l'association** s'élève à 4.602.762 €.

Les contributions volontaires en nature n'ont pas été évaluées.

La participation des usagers (1.924.712 €) et la part des subventions d'exploitation publiques (2.627.495 €) représentent respectivement 42 % et 57 % des recettes attendues.

Les frais de personnel s'élèvent à 3.495.542 € et représentent 76 % des dépenses.

Le budget prévisionnel 2022 **du fonctionnement des six antennes parisiennes** s'élève à 1.206.529 € (les contributions volontaires en nature n'ont pas été évaluées). La vente de produits finis, de marchandises, prestation de services et participation des usagers (366.505 €) et la part des subventions d'exploitation publiques (719.641 €) représentent respectivement 30 % et 60 % des recettes attendues. Les charges de personnel s'élèvent à 766.761 € et représentent 63 % des dépenses.

Les documents financiers (budgets prévisionnels, bilan et compte de résultats) sont joints en annexes.